

Service d'accompagnement en

Développement durable

Organisations municipales



Mise en contexte

Le développement durable (DD) occupe une place de plus en plus grande dans le monde municipal. Plus qu'une simple considération, c'est maintenant une orientation soutenue par les instances gouvernementales.

À ce titre, l'orientation 6 de la **Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020** vise à *assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités*. Cela se traduit notamment par des objectifs visant la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire, le soutien à la participation publique inclusive et la mise en place de démarches de planification stratégique en DD.

Dans ce contexte, ADDERE Service-conseil désire offrir ses services afin d'aider les municipalités à mettre en œuvre le DD dans leurs activités, que ce soit de façon intégrée avec une démarche de **planification stratégique** orientée en développement durable, ou pour un support dans le cadre de projets plus ponctuels vous permettant de **répondre aux objectifs gouvernementaux**, d'**améliorer vos services à la population** et de consolider les conditions favorables à la **rétenion** et à l'**attraction des populations et des entreprises**.

Dans un souci d'accessibilité et en accord avec la mission et le statut d'OBNL d'ADDERE Service-conseil, les services offerts prennent en considération les budgets souvent limités des petites municipalités. Une emphase est ainsi donnée à des offres avantageuses sur de plus longues périodes ainsi qu'à la recherche de support financier, dont celui du **Fonds municipal vert (FMV)** géré par la Fédération canadienne des municipalités couvrant **50 % des frais** pour l'élaboration d'un plan d'action en DD.

À QUI S'ADRESSE LE SERVICE?

Le service d'accompagnement s'adresse aux municipalités, villes, municipalités régionales de comté (MRC) et autres organismes paramunicipaux.

COMMENT S'ARTICULE UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE EN DD?

Celle-ci peut prendre plusieurs formes en fonction de la réalité vécue dans la municipalité. Elle ressemble cependant aux planifications stratégiques conventionnelles dans leur approche (bilan, orientations, plan d'action). Une emphase particulière est cependant mise sur les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance liés au développement durable. L'aspect consultatif prend souvent une grande importance, tout comme l'établissement d'une vision porteuse intégrant le DD pour la municipalité.

QUEL TYPE DE SUPPORT PEUT ÊTRE OFFERT POUR DE LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS PONCTUELLES?

- a) Analyse DD de l'appareil municipal et accompagnement à l'amélioration des pratiques internes et à la diminution des coûts;
- b) Support pour l'atteinte des objectifs de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*;
- c) Support pour l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*;

- d) Appui stratégique pour l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*;
- e) Études et recommandations sur l'efficacité énergétique des bâtiments appartenant à la municipalité;
- f) Développement d'un plan d'aménagement de quartiers durables et recherches sur les différents modes de gestion et d'attraction du quartier (subvention possible auprès du FCM);
- g) Développement de formations et d'outils de sensibilisation en DD à destination des élus, des employés et des citoyens;
- i) Formation des employés à l'écoconduite dans le but de diminuer les coûts de carburant;
- j) Développement d'une politique de développement durable ou d'une politique d'approvisionnement et de disposition des biens;
- k) Support à l'obtention d'une certification;
- l) Accompagnement dans les démarches d'information, de consultation et de participation publique;
- m) Etc.

Il est à noter que pour tous les types d'interventions d'ADDERE Service-conseil, il est possible de rassembler des municipalités autour de projets communs afin de réduire les coûts d'intervention.

QUELLES SONT LES OPTIONS D'ENTENTES?

1. La première consiste à payer les heures à la carte selon un tarif horaire fixe.
2. La seconde consiste à acheter une banque de 100 heures à un taux horaire moindre. L'organisation sera dans l'obligation d'utiliser la totalité des heures dans les 18 mois suivant la signature de l'entente. Ensuite, il sera possible d'acheter une autre banque au besoin ou de payer les heures excédentaires.
3. La dernière option consiste à établir une entente de partenariat direct avec ADDERE Service-conseil sur une longue période permettant ainsi à la municipalité d'intégrer le DD à ses activités à son rythme. Un conseiller d'ADDERE Service-conseil travaillerait par exemple l'équivalent de 3,5 heures par semaine sur une période de un ou deux ans pour la municipalité.

La ressource serait en quelque sorte la ressource DD de la municipalité et pourrait soit travailler pour sa mise en œuvre dans les activités ou dans le développement de stratégies préalablement établies. Pour ce type d'entente, il est également possible de regrouper des municipalités.

POURQUOI CHOISIR ADDERE SERVICE-CONSEIL?

Les SADC de l'Estrie, des acteurs impliqués depuis plus de 30 ans dans le développement de leur collectivité, ont été à la base du projet d'ADDERE Service-conseil et sont toujours étroitement impliquées dans l'organisme.

ADDERE Service-conseil a accompagné plus de 100 organisations en Estrie afin de les aider à intégrer le développement durable. Cela inclut des organisations municipales.

Les conseillers en développement durable d'ADDERE Service-conseil ont une formation universitaire solide en environnement et possèdent une riche expérience au niveau municipal.

ADDERE Service-conseil a été reconnu par la Conférence régionale des élus de l'Estrie comme étant le porteur régional de l'axe DD au sein des organisations.



Jean-Pierre Guoin, directeur général
jgouin@addere.ca

Michel Bélanger, conseiller en développement durable
mbelanger@addere.ca

ADDERE Service-conseil
47, rue Angus Nord
East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2447
Sans frais : 1 877 473-7232

Site internet : www.ADDERE.ca